

Catégorie

Cadre d'emplois

Niveau de régime indemnitaire

A

Assistants territoriaux socio-éducatifs

A3

La Direction

La Direction du Développement et de l'Inclusion Sociale est chargée de piloter et de mettre en œuvre les politiques d'insertion, du logement et d'animation de l'action sociale de proximité.

Ses principaux domaines d'action sont :

- Le pilotage et la gestion du Revenu de Solidarité Active (RSA),
- L'insertion des personnes en difficulté,
- L'action en faveur de l'accès et du maintien dans le logement des personnes en difficulté,
- Le soutien et le portage de l'action sociale de proximité.

Elle regroupe une trentaine d'agents, répartis dans 2 services et 1 mission d'appui rattachée à la Direction

Objectifs du Service

- Définir le cadre d'action des travailleurs sociaux, veiller aux conditions de leur exercice et déployer tous les outils nécessaires au bon fonctionnement
- Mettre en œuvre le cadre de référence de l'action sociale de proximité et travailler sur l'évolution des pratiques professionnelles
- Animer le partenariat sur les sujets d'action sociale de proximité et de travail social
- Soutenir les territoires dans leur démarche de développement social
- Piloter la politique du logement

FINALITES DE LA FONCTION

- Assurer à titre temporaire, les missions d'assistant(e) social(e) de secteur ainsi que certaines missions de référent cohésion sociale ou de référent PA/PH, au sein des Centres Sociaux du Département (CSD) ou des Maisons Sociales du Département (MSD), afin répondre aux besoins des territoires dans les situations suivantes :
 - remplacements (prioritairement de moins de 6 mois), en cas d'absence d'agent
 - périodes d'attente de recrutement
 - appui à la prise de fonction d'un nouveau assistant social
 - renfort ponctuel en cas de surcharge d'activité

MISSIONS

Accompagnement social des usagers dans le cadre des missions d'assistant(e) social(e) polyvalent(e) de secteur :

- Accueillir, écouter, évaluer, informer, orienter et soutenir la population, à travers des entretiens en CSD ou lors de visites à domicile
- Informer les usagers sur les dispositifs d'aide sociale et faciliter l'accès effectif aux droits
- Mettre en œuvre les dispositifs et procédures adaptés aux besoins identifiés, réaliser les évaluations sociales nécessaires et favoriser l'autonomie des usagers
- Accompagner les démarches des usagers auprès des organismes compétents
- Réaliser l'instruction administrative des dossiers de demande d'aide
- Participer, en lien avec l'ensemble des professionnels des pôles (cohésion sociale, enfance jeunesse famille, personnes âgées, personnes handicapées, PMI) à la prise en charge des publics concernés
- Procéder à l'évaluation des informations préoccupantes lorsque la durée du remplacement le permet

Appui au sein d'un service PA/PH :

- Evaluer la perte d'autonomie et élaborer le plan d'aide personnalisée dans le cadre de l'APA, en lien avec les professionnels concernés par la situation du bénéficiaire (médecin départemental, médecin traitant, CMP, CH...)
- Evaluer et/ou mobiliser les dispositifs favorisant le maintien à domicile

Appui au sein d'un service cohésion sociale :

- Mobiliser les bénéficiaires du RSA (informations collectives, contractualisation CER, soutien à la contractualisation dans certaines situations)
- Assurer la contractualisation des bénéficiaires du RSA travailleurs non-salariés (CER)
- Soutenir les assistant(e)s sociaux(les) de secteur dans les domaines de l'insertion et du logement, en particulier pour la prévention des expulsions

Responsabilités particulières de la fonction :

- Travailler en pluridisciplinarité, concertation et coopération avec l'ensemble des intervenants du secteur
- Être identifié comme tiers référent et médiateur auprès des organismes sociaux
- Développer des relations favorisant une collaboration permanente et efficiente avec l'ensemble des travailleurs sociaux

Liens hiérarchiques

- Chef de service appui à l'action sociale de proximité
- Directeur du développement et de l'inclusion sociale

Liens fonctionnels

Au sein du Conseil départemental :

- Tout service en tant que de besoin

Hors du Conseil départemental :

- Elus
- Communes et CCAS
- CAF, CARSAT, MSA
- Services déconcentrés de l'Etat ...)
- Education nationale
- Associations
- Autres services sociaux
- Tout partenaire présent sur le secteur d'intervention

COMPETENCES ATTENDUES

- Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS) ou Diplôme de Conseiller en économie sociale et familiale (DECESF)
- Permis de conduire de catégorie B
- Cadre réglementaire et législatif des politiques publiques d'action sociale
- Connaissance des partenariats et des dispositifs d'aide sociale
- Techniques de communication
- Méthodes d'analyse et de diagnostic
- Outils et logiciels informatiques (Word, Excel)
- Aptitude au travail en équipe
- Rigueur et méthode
- Sens de l'écoute
- Aisance relationnelle
- Sens de l'organisation
- Adaptabilité
- Discrétion et confidentialité

Caractéristiques

- Résidence administrative : Commune d'implantation du site d'affectation principale
- Temps de travail : Temps complet, 39h/semaine+RTT
- Travail le dimanche et jours fériés : NON
- Poste télétravaillable : NON
- Port de charges : NON
- Port d'équipements de protection individuelle : NON
- Port de vêtements de travail : NON
- Astreintes : NON
- Déplacements sur le Département : OUI
- NBI : NON
 - ➔ si OUI,
Nombre de points : Néant
Motif : Néant

Moyens

- Véhicule : OUI
- Moyens spécifiques : OUI
 - ➔ Si OUI, préciser :
 - Véhicule de fonction avec remisage à domicile
 - Téléphone portable

POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME

